



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00044

Numéro SIREN : 539 146 803

Nom ou dénomination : BDR IMMO SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2014 sous le numéro de dépôt 2075

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial data and for providing a clear audit trail. The records should be kept up-to-date and should be accessible to all relevant parties.

2. The second part of the document outlines the procedures for handling incoming payments and outgoing disbursements. It is crucial to ensure that all payments are received and recorded promptly, and that all disbursements are properly authorized and documented. This helps to prevent errors and ensures that the organization's funds are managed responsibly.

3. The third part of the document describes the process for reconciling the organization's accounts. This involves comparing the organization's internal records with the bank statements to ensure that they match. Any discrepancies should be investigated and resolved as soon as possible. Regular reconciliations help to identify and correct errors before they become a problem.

BDR IMMO SAS
Sociétés par Actions Simplifiée au capital social de 40 000.00 Euros
Siège social : 1, Rond Point de la Nation - 21000 DIJON
539 146 803 RCS DIJON

RESOLUTIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 NOVEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le 25 novembre à 8 H 45,

Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président du Directoire de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, banque coopérative, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 365 307 340 € dont le siège social est situé à DIJON (21000) – 1, Rond Point de la Nation, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 352 483 341, associée unique de la Société BDR IMMO SAS.

Statue par les présentes sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Jérôme LACAILLE,
- Nomination de Monsieur Pierre-Yves SCHEER,
- Pouvoir pour les formalités.

En conséquence, Monsieur Jean-Pierre DERAMECOURT, es-qualité, adopte sans réserve les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jérôme LACAILLE à compter du 15 septembre 2013.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique nomme en qualité de Président de la société Monsieur Pierre-Yves SCHEER demeurant 17 rue des Rentes 21490 VAROIS ET CHAIGNOT. Ladite nomination prendra effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Le Président présentement nommé disposera à compter de ce jour, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances, sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés.

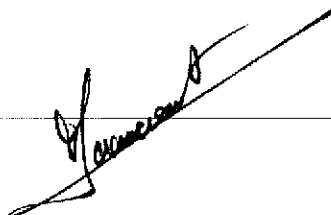
Monsieur Pierre-Yves SCHEER, antérieurement aux présentes, a déclaré accepter la fonction de Président et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire ou faire obstacle à l'exercice de telles fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités, publications prescrits par la loi.

CLOTURE

L'Associée unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités, publications prescrits par la loi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Scheer', is written over a horizontal line. The signature is slanted upwards to the right.